

# GUIDE

## Traitement «LEEP» (Excision électrochirurgicale avec anse diathermique)



The Ottawa | L'Hôpital  
Hospital | d'Ottawa

### **Avertissement**

*Ces renseignements ont été préparés par L'Hôpital d'Ottawa et ne visent pas à remplacer les conseils d'un fournisseur de soins de santé qualifié. Veuillez consulter votre médecin personnel, qui pourra déterminer si l'information s'applique à votre situation particulière.*

*Ce livret d'information a été préparé par les infirmières de la Clinique externe de gynécologie/oncologique de L'Hôpital d'Ottawa – Centre de santé pour les femmes Shirley-E.-Greenberg, Campus Riverside en juillet 2005.*

**P289 (11/05)**

Imprimé à L'Hôpital d'Ottawa

# Table des matières

	Page
Introduction .....	1
Qu'est-ce qu'un traitement «LEEP» ? .....	1
Pourquoi ai-je besoin d'un traitement « LEEP »? .....	2
Où est effectué ce traitement? .....	2
Quelle est la durée du traitement? .....	2
Comment dois-je me préparer pour ce traitement? ...	3
Et si j'ai mes menstruations? .....	3
Que m'arrivera-t-il...	
Avant le traitement? .....	3
Durant le traitement? .....	4
Après le traitement? .....	5
À quoi dois-je m'attendre après mon traitement? .....	6
Y a-t-il des restrictions après le traitement « LEEP »? .....	7
Suivi médical .....	8
Question .....	9

# Introduction

Ce livret d'information a été préparé pour vous aider à mieux comprendre en quoi consiste le traitement « LEEP » (excision électrochirurgicale avec anse diathermique). Dans ce livret, on explique les soins que vous recevrez avant, pendant et après la procédure.

En lisant ce livret, notez toutes vos questions dans l'espace réservé à la fin du livret. N'hésitez pas à discuter avec votre médecin ou votre infirmière de vos questions et vos inquiétudes.

## Qu'est-ce qu'un traitement « LEEP »?

La procédure « LEEP » (excision électrochirurgicale avec anse diathermique) est une intervention d'aide au diagnostic et au traitement des femmes dont le test Pap ou la biopsie du col ont révélé des résultats anormaux. Cette procédure permet de couper et de faire coaguler les tissus anormaux en utilisant une source électrique qui passe dans un fil de métal en forme d'anse (comme un petit couteau) qui coupe une mince couche du col.

# **Pourquoi ai-je besoin d'un traitement « LEEP »?**

Ce traitement est recommandé par votre médecin, car votre test Pap ou votre biopsie indique la présence de cellules anormales (dysplasie) sur votre col utérin. Cela ne veut pas dire que vous avez le cancer. Par contre, la détection et le traitement de ces tissus anormaux sont importants afin de prévenir le développement du cancer du col dans les années à venir. L'excision des tissus anormaux permet la formation de cellules normales. Dix à quinze pour cent des femmes ont besoin de plus d'un traitement « LEEP ».

## **Où est effectué ce traitement?**

Ce traitement se fait en consultations externes à la Clinique d'oncologie du Centre de santé pour les femmes Shirley-E.-Greenberg, située au Campus Riverside de L'Hôpital d'Ottawa, au 1967, promenade Riverside, 7<sup>e</sup> étage. Le numéro de téléphone de la clinique est le 738-8400, poste 81723.

## **Quelle est la durée du traitement?**

Le traitement ne dure qu'environ 10 minutes. Par contre, il faudra vous allouer au moins une heure à la clinique pour nous permettre de vous préparer en vue du traitement et de vous observer par la suite.

# Comment dois-je me préparer pour ce traitement?

Aucune préparation spéciale n'est nécessaire pour ce traitement. Il est important de manger et de boire normalement avant l'intervention. Afin de prévenir les crampes abdominales, nous vous recommandons de prendre deux comprimés d'un analgésique vendu sans ordonnance et ne contenant pas d'aspirine tel que de l'ibuprofène (Motrin, Advil) ou de l'acétaminophène (Tylenol) pourvu que vous n'ayez pas d'allergie à ces produits. Nous vous recommandons aussi de vous faire accompagner à votre rendez-vous afin que vous n'ayez pas à conduire pour retourner à la maison.

## Et si j'ai mes menstruations?

Ce traitement peut se faire si vos menstruations sont légères ou modérées. Par contre, si vos menstruations sont très abondantes, appelez-nous et nous vous donnerons un autre rendez-vous.

## Que m'arrivera-t-il...

### *Avant le traitement?*

Dans la salle de pré-traitement, votre infirmière va revoir avec vous vos antécédents médicaux et vos allergies. Elle mesurera votre tension artérielle et votre pouls, vous expliquera en quoi consiste le traitement et vous demandera de signer le formulaire de

consentement. Vous devez avoir avec vous la liste de tous les médicaments que vous prenez. Vous devrez vous déshabiller de la taille aux pieds; une blouse d'hôpital, des pantoufles et une couverture vous seront remises.

## ***Durant le traitement?***

Après les préparations initiales, votre infirmière vous accompagnera dans la salle de traitement et vous demandera de vous étendre sur la table d'examen. On placera vos pieds dans des étriers, comme pour un examen vaginal. En plus du médecin et de l'infirmière, il est possible qu'un étudiant en médecine, une étudiante infirmière ou un résident soient présents durant votre traitement. Un appareil adhésif sera placé sur votre cuisse (une mesure de sécurité lorsqu'on utilise un instrument électrique). L'infirmière et le médecin pourraient porter un masque durant la procédure. Le médecin insérera un spéculum dans votre vagin afin d'examiner votre col utérin.

Le médecin procédera au nettoyage de votre col, puis il injectera un médicament pour geler votre col et contrôler les saignements. Les effets secondaires normaux de ce médicament sont : battements de cœur rapides, sensation de chaleur sur le corps, picotements sur le visage, bourdonnement dans les oreilles et tremblements des jambes et des bras. Ces effets secondaires ne durent qu'une à deux minutes et peuvent varier d'une personne à l'autre.

Vous serez éveillée durant l'intervention et pourriez ressentir une douleur vague ou des crampes abdominales basses.

Lorsque votre col sera complètement gelé, le médecin commencera à enlever les tissus anormaux. Vous entendrez à ce moment des bruits provenant de la machine semblables à ceux d'un aspirateur. Selon la quantité de tissu à enlever, la procédure durera entre 10 et 15 secondes. Le médecin arrêtera tout saignement qui se produit. Il appliquera peut-être un onguent spécial. Celui-ci sera évacué quelques jours après le traitement sous la forme d'un écoulement de couleur vert-noir d'une odeur particulière de cuivre ou de fer.

Des spécimens seront envoyés au laboratoire afin d'analyser les tissus et de déterminer si tous les tissus anormaux ont été enlevés.

## ***Après le traitement?***

À la fin du traitement, vous retournerez dans votre chambre où vous pourrez vous reposer jusqu'à ce que vous soyez prête à partir. Cela ne prend habituellement que quelques minutes. L'infirmière vous remettra des petites serviettes et une serviette hygiénique et mesurera de nouveau votre tension artérielle et votre pouls avant votre départ. On vous donnera aussi un rendez-vous de suivi.



# À quoi dois-je m'attendre après mon traitement?

À la suite de votre traitement, il est normal d'avoir :

- de légères crampes abdominales basses
- des saignements vaginaux. La quantité des saignements vaginaux varie d'une patiente à une autre. Vous pouvez avoir une très petite quantité ou avoir à changer votre serviette sanitaire toutes les 3 ou 4 heures. Les saignements peuvent débuter immédiatement après la procédure ou 1 ou 2 semaines plus tard et peuvent persister jusqu'à 4 semaines.
- un écoulement de couleur vert, brun/noir (provenant de l'onguent) et dont l'odeur rappelle le fer ou le cuivre pourrait survenir et durer quelques jours. Certaines femmes n'ont aucun écoulement.

**Appelez votre médecin ou rendez-vous à l'Urgence si :**

- vous avez des saignements plus abondants que vos menstruations habituelles, c'est-à-dire si vous devez changer votre serviette hygiénique aux heures pendant 4 heures de suite, ou si les saignements sont modérés à abondants et durent plus longtemps que vos menstruations habituelles.
- les saignements sont très abondants et accompagnés de caillots
- vous faites de la fièvre (température supérieure à 38 °C ou 99,4 °F)
- vous avez des douleurs abdominales intenses

# Y a-t-il des restrictions après le traitement « LEEP »?

Vous pouvez prendre une douche ou un bain rapide dans peu d'eau la même journée et reprendre la plupart de vos activités la journée suivante. Vous pouvez recommencer à faire de l'exercice dans 1 ou 2 semaines, mais devrez cesser si un saignement autre que vos menstruations survient. En cas de saignement grave, appelez votre médecin.

Pour une durée de 3 semaines, abstenez-vous :

- d'avoir des relations sexuelles
- d'insérer quoi ce que soit dans le vagin (y compris des tampons et des douches vaginales) à moins que votre médecin vous ait prescrit une crème vaginale
- de soulever des objets lourds (plus de 20 lb/10 kg)
- de faire des exercices vigoureux (qui font accélérer vos battements de cœur pendant une période prolongée)
- de tremper dans une baignoire ou une baignoire à remous, d'utiliser des produits moussants pour le bain ou de vous baigner dans une piscine publique ou dans une étendue d'eau

La guérison du col nécessite environ 3 semaines. Les activités ci-dessus peuvent augmenter le risque de saignement ou d'infection.

Après la procédure, vos deux ou trois prochaines menstruations pourraient être plus longues ou plus abondantes que d'habitude. Vous pourriez avoir un léger écoulement brun foncé avant le début de vos menstruations et ressentir des crampes abdominales. La plupart des femmes qui subissent ce traitement n'éprouvent pas de malaise significatif. Pour soulager les crampes abdominales, nous vous recommandons de prendre un analgésique vendu sans ordonnance et ne contenant pas d'aspirine tel que de l'ibuprofène (Motrin, Advil) ou de l'acétaminophène (Tylenol).

Le traitement « LEEP » n'a aucun effet sur la fertilité, la capacité d'avoir des enfants ou la capacité d'avoir des relations sexuelles.

## **Suivi médical**

Vous devez revenir à la clinique externe 6 mois après votre traitement « LEEP » pour subir un autre test Pap et un examen colposcopique pour vérifier si les cellules anormales sur votre col utérin ont complètement été enlevées et qu'elles ne se sont pas reproduites. À la suite du traitement, vous devrez aussi revenir tous les 6 à 9 mois pour subir un examen de suivi. Vous devez avoir deux tests Pap « normaux » consécutifs avant de recevoir votre congé de notre clinique. Le médecin de la clinique vous dira quand vous pourrez retourner chez votre médecin de famille pour y subir votre test Pap annuel.

Si, à n'importe quel moment, votre test Pap est « anormal », vous devrez revenir à la Clinique de colposcopie.

